

# Ces enfants qui jouent le rôle de parents

## JEUNESSE Une étude révèle qu'on compte trois jeunes aidants proches par classe

► L'ASBL « Jeunes aidants proches » a sondé 1.400 élèves dans six écoles bruxelloises.

► 14 % des adolescents vivent aux côtés d'un parent atteint d'une maladie grave, d'un handicap ou de dépendance.

Quand je rentrais de l'école, je me préparais mentalement. Je savais que j'allais devoir aider mes petites sœurs à faire leurs devoirs. Puis trouver l'énergie de leur cuisiner quelque chose à manger. Mais le plus éprouvant, c'était la perspective d'une nouvelle soirée pourrie : les cris, les disputes, les bouteilles cachées... » Clara a toujours connu sa maman dépressive. Quand elle avait 6 ans, sa mère s'est aussi mise à boire. Etant l'aînée de la fratrie, elle a progressivement, et assez naturellement, pris en charge une part importante des tâches de la maison, leur père étant par ailleurs souvent absent pour son travail. Clara a donc été toute son enfance et son adolescence une « jeune aidante proche ». Une réalité souvent invisible aux yeux des amis de classe comme des professeurs et qui concernerait pourtant... trois jeunes par classe.

Sur demande du cabinet de la ministre bruxelloise en charge de l'Aide aux personnes, Céline Fremault (CDH), et avec le soutien de la Fondation Roi Baudouin, l'ASBL « Jeunes aidants proches » a en effet mené une enquête dans des établissements scolaires bruxellois. L'objectif de la ministre était d'évaluer, de « quantifier » cette réalité : combien de jeunes vivent avec un parent, un frère ou une sœur atteint d'une maladie grave, d'un handicap lourd, ou présentant de fortes assuétudes ? Combien d'enfants et d'adolescents sont de facto amenés à apporter une aide, un soutien à ce parent au quotidien ? Pour tenter de chiffrer ce phénomène, l'ASBL a enquêté dans six écoles bruxelloises, de différents réseaux, et tant dans l'enseigne-

ment général que professionnel ou technique. En tout, ce sont 1.400 élèves de 12 à 25 ans qui ont été interrogés. Il en ressort que 14 % des adolescents seraient concernés, c'est-à-dire, en moyenne, trois jeunes par classe. Deux filles pour un garçon.

Pour Clara, assumer ce rôle d'aidante a toujours été une évidence : « Je ne me suis jamais posé la question, c'était naturel. Émotionnellement parlant, je me sentais dans l'obligation d'aider. » Faire les courses, la cuisine, lancer une lessive, aider aux devoirs... Autant dire que les travaux de Clara passaient, eux, au second plan. « Cela devenait très difficile pour moi au niveau scolaire, se rappelle la jeune femme qui a aujourd'hui 28 ans. On ne

dormait presque pas. La nuit, on faisait des rondes à tour de rôle pour éviter que maman ne se fasse du mal. Pendant la journée, je passais des heures à l'infirmerie de l'école à grappiller quelques heures de sommeil. » Fatigue, retards, problèmes de concentration, devoirs non remis : autant de signes qui ont fini par alerter l'attention d'un professeur, qui a envoyé l'adolescente auprès de la psychologue de l'école. Une aide précieuse.

Même si la situation demeurait un tabou. « J'avais honte, explique Clara. Nous n'invitions pas d'amis à la maison. Quand je me suis confiée à quelques amies, j'ai su ensuite qu'elles ne me croyaient pas. Nous étions dans un milieu assez privilégié. Et je masquais : je riais beaucoup. Mais quand j'entendais mes copines se plaindre de leur mère, dire, par exemple, qu'elles en avaient marre de faire du shopping avec elle par exemple, j'avais juste envie de dire : Tu ne t'imagines pas la chance que tu as ! »

Autant d'années qui laissent des traces. Adolescente, Clara a connu des troubles alimentaires graves. Quand elle entamait sa dernière année en humanités, sa mère est tombée dans le coma. Ne parlant presque plus, incapable de marcher, de manger seule, elle a été placée en hôpital psychiatrique puis en maison de repos, où elle vit toujours actuellement. En un an, à l'époque, Cla-

ra a beaucoup grossi pour atteindre un poids de plus de 130 kg. Elle a subi une opération de puis. Certaines assuétudes se sont aussi développées. « L'alcool, ce n'était pas possible vu notre histoire, explique Clara. Mais le joint me permettait de m'évader. »

« C'était très dur à l'école. La nuit, on ne dormait presque pas » CLARA, 28 ANS

C'est surtout la construction de soi qui est affectée par ce rôle de parent avant l'âge : « Nous sommes toutes les trois plus mûres que d'autres jeunes à plein de niveaux. Mais du point de vue affectif, nous sommes longtemps restées "comme des enfants". Je manquais énormément de confiance. En fait, on reporte tout sur l'autre : on est dans un état de dépendance affective énorme ! Mais aujourd'hui, j'ai dépassé cela. D'un autre côté, nous sommes aussi plus ouverts aux autres, sensibles à l'humain. C'est aussi une force. »

C'est pour sensibiliser le milieu associatif et scolaire que l'ASBL « Jeunes aidants proches » tente de mettre en lumière la réalité vécue par ces jeunes devenus adultes trop tôt. « Les jeunes eux-mêmes n'ont pas toujours conscience qu'ils sont aidants proches, explique Julie Dupont, psychologue et responsable de l'étude menée par l'ASBL. Et au sein des classes que nous avons sondées, les autres camarades n'ont aucune idée de la situation de leurs copains aidants. C'est encore caché, honteux, alors que cela devrait être valorisé. On ne peut pas leur interdire d'être aidant, c'est normal pour eux de l'être. Mais il faut qu'ils puissent avoir du temps pour eux, des loisirs. Que leur rôle d'aidant n'ait pas trop d'impact sur leur propre vie. »

L'ASBL a mis en place des groupes de parole pour jeunes adultes ayant vécu de telles situations. Elle réfléchit à l'opportunité de mettre en relation des adolescents dans ces situations éprouvantes avec des aidants plus âgés, comme Clara. Enfin, un autre projet évoqué serait la création d'une maison dans laquelle pourraient se retrouver les

jeunes pour venir étudier, se défouler, souffler. Car quand on est jeune aidant proche, la maison n'est pas synonyme de repos. Au contraire. « A la fin, je faisais tout pour retarder le moment de rentrer chez moi, se souvient Clara. Je savais que ça serait le chaos à la maison. »

Ce mercredi, Clara prendra la parole lors d'un colloque consacré aux jeunes aidants proches organisé par l'ASBL, avec le soutien de la COCOF, Télé-secours et du service d'accompagnement de personnes cérébro-lésées « La Braise ». Un témoignage qui lui paraît logique et important : « Quand j'étais adolescente, j'avais dit à mes sœurs : plus tard, il faudra qu'on crée quelque chose pour les jeunes comme nous, qu'on aille dans les écoles, sensibiliser les profs et les élèves. On m'a juste piqué l'idée ! » ■

ELODIE BLOGIE

### STATUT

#### Une loi qui tarde à se concrétiser

Depuis 2014, une loi donne une définition à l'aidant proche : « La personne qui apporte une aide et un soutien continu et régulier à la personne aidée. Elle doit être majeure ou mineure émancipée, être une personne ayant développé une relation de confiance et de proximité avec la personne aidée. L'aidant proche doit exercer le soutien et l'aide à titre non professionnel, d'une manière gratuite et avec le concours d'au moins un intervenant professionnel. » Le hic ? Pour l'heure, ce statut n'est pas suivi d'effets. « Les arrêtés d'application sont prêts, rédigés, mais bloqués au cabinet de la ministre de la Santé », explique l'ASBL Aidants Proches. Les négociations sont cependant en train de reprendre. La reconnaissance devrait permettre à d'autres acteurs (mutuelles, assurances, etc.) d'octroyer des aides et une protection aux aidants proches. Certaines mutuelles ont d'ailleurs pris les devants. A noter que la définition actuelle exclut les jeunes aidants.

E. BL.